

# Informations sportives

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **45 (1988)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

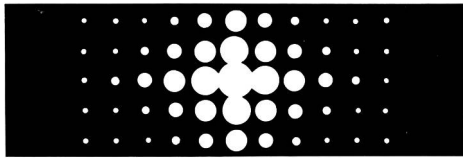
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Le sport et l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles professionnelles en 1988

### *Cours de base, randonnée à skis, réunion d'enseignants*

Ernst Banzer, chef du secteur «sport dans les écoles professionnelles» de l'EFGS

*Comme chaque année à pareille époque, Ernst Banzer, chef du secteur «sport dans les écoles professionnelles», me prie de publier le programme des cours prévus durant l'année qui débute. MACOLIN est heureux de donner positivement suite à sa requête. En 1988, on aura un «cours de base», dit aussi cours de perfectionnement pour les enseignants, une «randonnée à skis dans le Jura», une «réunion d'enseignants du sport dans les écoles professionnelles» et un «cours de didactique spécifique des disciplines sportives». (Y.J.)*

#### **Cours de base**

Ce cours de base est, en fait, un cours de perfectionnement pour les enseignants du sport dans les écoles professionnelles.

#### *Date:*

Du lundi 27 juin au vendredi 1er juillet 1988

#### *Lieu:*

A désigner, dans le canton de Neuchâtel

#### *Objectifs:*

- Améliorer les capacités individuelles nécessaires à l'enseignement de la branche «entraînement de la condition physique combiné avec les jeux»
- Elaborer un entraînement propice au maintien d'une bonne condition physique par la pratique des jeux
- Découvrir et vivre d'autres aspects de l'enseignement du sport (plein air, tir à l'arc, canoë-kayak, etc.)
- Satisfaire à l'obligation de se perfectionner dans la branche sportive J+S Fitness

#### *Direction:*

Collaborateurs de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin

#### *Participation:*

Ce cours est réservé:

- Aux maîtres spécialisés en éducation physique et au bénéfice d'un diplôme fédéral
- Aux maîtres des écoles professionnelles autorisés à enseigner le sport aux apprentis

Le nombre de participants est limité à 30

#### *Inscription:*

Les inscriptions doivent être remises à l'Office cantonal compétent par l'école concernée

#### *Délai:*

28 avril 1988

#### **Randonnée à skis dans le Jura**

#### *Date:*

Du dimanche 5 au samedi 11 février 1989 (le cours débute l'après-midi à Liestal, dans le canton de Bâle-Campagne, où ont lieu les préparatifs, et il se termine également l'après-midi au Pont, dans la Vallée de Joux)

#### *Objectifs:*

- Vivre l'expérience d'une randonnée à skis de fond dans le Jura, afin de pouvoir appliquer soi-même, par après, cette formule nouvelle de camp avec un groupe d'apprentis
- Approfondir l'utilisation des moyens d'orientation (carte, boussole, altimètre) et apprendre à dresser des plans de marche pour randonneurs à skis
- Procéder à des échanges d'informations avec les collègues de travail

#### *Direction:*

Ecole fédérale de gymnastique et de sport



**Langues:**

Français et allemand

**Participation:**

- Ce camp s'adresse aux maîtres d'éducation physique et de sport des écoles professionnelles et aux autres enseignants de ces mêmes écoles désireux de se lancer dans une semblable entreprise
- Pour s'inscrire, il faut disposer d'une bonne technique du ski de fond et être au bénéfice d'une condition physique suffisante

Le nombre des participants est limité à 15

**Inscription:**

Au moyen de la formule officielle des écoles professionnelles, par l'intermédiaire de l'office du canton concerné

**Délai:**

17 novembre 1988

**Réunion des enseignants du sport dans les écoles professionnelles**

**Date:**

Du jeudi 8 au vendredi 9 décembre 1988

**Lieu:**

Ecole fédérale de sport de Macolin

**Objectifs:**

- Permettre la discussion et chercher des solutions aux problèmes éventuels

- Réfléchir, avec les responsables concernés, aux questions touchant à l'avenir de l'éducation physique dans les écoles professionnelles

**Sujets**

- Situation actuelle et perspectives
- Projets divers
- Réactions des élèves
- Fondation d'une association suisse des enseignants du sport dans les écoles professionnelles

**Direction:**

Le secteur «sport dans les écoles professionnelles», l'EFGS et les associations professionnelles ASEP et AMSEFGS

**Patronage:**

EFGS/ASEP/OFIAMT et Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle

**Participation:**

- Cette réunion concerne tous les enseignants qui dispensent au moins 6 leçons d'éducation physique dans une école professionnelle
- Les participants seront indemnisés selon les modalités appliquées par l'OFIAMT

**Inscription:**

Les inscriptions doivent être adressées au secrétariat de l'ASEP, ETH - Zentrum, 8092 Zurich.

**Délai:**

30 septembre 1988. ■

**La CFGS met les feux au vert!**

Lors de sa dernière réunion, la Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGS) a mis plusieurs feux au vert: préavis favorable à une participation financière de la Confédération lors de la construction de deux grands centres sportifs d'une part, réalisation d'un film sur le sens profond du sport de l'autre notamment.

Mais reprenons: en fait, d'autres objets figuraient encore à l'ordre du jour, mais les premiers traités étaient d'une importance telle qu'il a fallu renoncer à les aborder tous, les derniers étant donc repoussés à la séance de la mi-janvier 1988.

Premier point: l'octroi d'une subvention, par la Confédération, à la construction ou à l'agrandissement d'installations sportives d'importance nationale, forme d'aide qui n'avait plus été sollicitée depuis très longtemps. Finalement, la commission a décidé de donner un préavis favorable et de le communiquer au Département de l'intérieur, auquel il revient de décider en dernier ressort, sur deux projets de construction, l'un à Montilier, dans le canton de Fribourg, l'autre à Wohlen, dans celui d'Argovie. Par contre, une requête similaire concernant un centre sportif à Chlotisberg a été repoussée, les critères requis n'étant pas remplis.

La CFGS s'est également montrée favorable au projet de réalisation, par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS), d'un film sur le sens profond du sport, véritable phénomène social de cette fin de siècle. On envisage de faire coïncider sa sortie avec les festivités qui marqueront le 700e anniversaire de la fondation de la Confédération helvétique.

Comme cela se fait chaque année, la commission a aussi établi la répartition des subventions fédérales aux fédérations sportives pour l'année 1988, subventions accordées, il faut le rappeler, en faveur de la formation de moniteurs et de compétiteurs. Il s'agit toujours d'un montant de 3,7 millions de francs.

**Entrée en vigueur**

Le 28 octobre 1987, dans le cadre des travaux relatifs à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, le Conseil fédéral a fixé au 1er janvier 1988 l'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée concernant la loi fédérale sur l'encouragement de la gymnastique et des sports. Les propositions faites par la CFGS ont été acceptées pratiquement telles quelles, ce qui a permis de sauvegarder la conception globale du sport suisse, une conception qui a largement fait ses preuves. ■

**Formule d'inscription pour les cours de l'ASEP**

La taxe d'inscription (50 fr.) est à verser, après confirmation de celle-ci par le secrétariat, au CCP 80-500, Crédit suisse, 8021 Zurich, pour le compte 434 455-21, Commission technique de l'ASEP. L'inscription est considérée comme définitive dès réception de ce montant.

Association suisse d'éducation physique à l'école Commission technique	Inscription	Cours N°	Ne pas remplir!
	Titre	<input type="text"/>	Réception le:
Nom <input type="text"/>		Prénom <input type="text"/>	
Rue <input type="text"/>		N° <input type="text"/>	
Domicile <input type="text"/>	<input type="text"/>	Canton <input type="text"/>	
N° tél. <input type="text"/>	<input type="text"/>	N° AVS <input type="text"/>	
Prof. <input type="text"/>		Degré: <input type="text"/>	
Attestation des autorités scolaires:		Membre d'une association cantonale: oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
		Remarques: <input type="text"/>	
		Signature: <input type="text"/>	

Adresse: Secrétariat ASEP, ETH-Zentrum, 8092 Zürich